

Province de Québec
Municipalité de Saint-Samuel
Mardi, le 7 février 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 7 février à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint-Samuel.

Sont présents : Denis Bergeron, Grégoire Bergeron, Léo Gauthier, Manon Beaudet, André Désilets.

Est absent : Denis Lampron

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Grégoire Bergeron, procureur. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

2017-02-009

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2017-02-010

Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2017 et le suivi.

Il est proposé par Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 10 janvier 2017, séance ordinaire, soit adoptée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

2017-02-011

Adoption des comptes.

Il est proposé par Denis Bergeron et secondé par Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 41 001.57\$, dont 6 928.84\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITE DE CREDIT

Je, soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2017-02-012

Adoption – soumissions reçues – réfection de divers rangs.

Il est proposé par Denis Bergeron et secondé par Léo Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Sintra Inc. (Région Centre-du-Québec) étant la plus basse soumission et conforme au devis demandé pour les travaux de réfection de divers rangs. Le montant des travaux incluant la TPS et la TVQ est de : 1 027 574,55\$

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2017-02-013

Adoption – soumissions reçues – ponceaux rang 4 et 12.

Il est proposé par Manon Beaudet et secondé par André Désilets et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Sintra Inc. (Région Centre-du-Québec) étant la plus basse soumission reçue pour les travaux de ponceaux au rang 4 et rang 12. Le montant des travaux incluant la TPS et la TVQ est de : 64 013,48\$

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2017-02-014

Regroupement pour un Québec en santé.

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le

programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

Attendu que la politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90% des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'action, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par Léo Gauthier et appuyé par André Désilets :

De signifier notre appui au Regroupement pour un Québec en santé. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

- 1- De **poursuivre et d'intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a) Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b) Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
- 2- D'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2017-02-015

Vérification de sauvegarde – Sygem logiciel comptable.

Le conseiller Denis Bergeron propose de faire l'achat de la vérification de la sauvegarde au montant de 250\$ plus taxes annuellement.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2017-02-016

**Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes –
Transmission de la liste des propriétés à la MRC d'Arthabaska.**

ATTENDU la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2017 ;

ATTENDU QUE selon l'article 1023 du Code municipale du Québec, « Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale, s'il en reçoit l'ordre du conseil, doit transmettre, au bureau de la municipalité régionale de comté, un extrait de l'état des immeubles à être vendu par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil ».

En conséquence, sur proposition de Denis Bergeron appuyée par Léo Gauthier il est résolu :

Que le Conseil municipal de Saint-Samuel autorise la transmission de cet extrait à la MRC d'Arthabaska;

Que le Conseil municipal de Saint-Samuel autorise la directrice générale à retirer le (les) dossier(s) dont des paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC d'Arthabaska;

Que le Conseil municipal de Saint-Samuel désigne Madame Suzie Constant, directrice générale, à agir comme représentante de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 8 juin 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS

2017-02-017

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 97 167,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'UN Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition de monsieur André Désilets, appuyé par monsieur Denis Bergeron, il est unanimement résolu que la municipalité de Saint-Samuel informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOpte A L'UNANIMITE DES CONSEILLERS.

Période de questions.

Diverses questions sur le déneigement, dossier de la fibre optique et l'avancement des travaux au centre multifonctionnel.

Affaire nouvelle.

Aucune affaire nouvelle

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, la conseillère Manon Beaudet propose la levée de la séance à 20 h 15. La séance est close.

Grégoire Bergeron,
Pro-Maire

Suzie Constant,
Secrétaire de la séance